

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 28 NOVEMBRE 2014

### Marché de maîtrise d'œuvre Traverse du Bourg d'Aillac

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 12 novembre pour l'analyse des offres des 3 candidats retenus. Les résultats sont les suivants :

- A2I – Iché : avec un total de 64 points, il s'est classé 3<sup>ème</sup>
- Espaces SARL : avec un total de 88 points, il s'est classé 2<sup>ème</sup>
- Coq-Lefrancq / Albrand : avec un total de 91 points, il s'est classé 1<sup>er</sup>

Le CM valide à l'unanimité l'analyse de la Commission d'appel d'offres et autorise le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Coq-Lefrancq / Albrand.

### Convention de partenariat avec GRDF

Le Maire fait part d'une proposition de convention de la part de GRDF pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelevé en hauteur sur le bâtiment de la mairie. La redevance annuelle s'élève à 50 € HT par site équipé. Actuellement, 153 abonnés sont clients de GRDF. Le CM, à la majorité, par 15 voix pour et 1 voix contre, accepte les termes de la convention et autorise le Maire à la signer.

### Loyers communaux

L'augmentation pour les logements sociaux est de 0.57 % maximum ; pour les autres loyers communaux, il est proposé 1 %. Le CM accepte à l'unanimité d'augmenter les loyers sociaux de 0.57 % et de 1 % les autres loyers communaux.

### Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le Maire rappelle que la CLECT est une commission de la Communauté de Communes du Pays de Fénelon (CCPF) chargée d'évaluer financièrement les charges transférées. Une réunion de cette commission a eu lieu le 27 novembre avec un représentant par commune ; Patrick Bonnefon en est le Président, Jean-Louis CHUPIN le VP. Cette commission avait pour objet la répartition des recettes de la fiscalité professionnelle. La CCPF étant passée en fiscalité professionnelle unique au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la CCPF doit reverser aux communes les recettes de fiscalité professionnelle sur la base de celles de 2013. Le CM émet à l'unanimité un avis favorable sur le rapport de la CLECT.

### Renouvellement Contrat aidé

Le CM accepte à l'unanimité la reconduction d'un contrat aidé pour 1 an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 pour une durée de 28 h/semaine.

### Tarifs de la restauration scolaire

Les tarifs n'ayant pas augmenté depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le CM fixe à l'unanimité, les nouveaux tarifs suivants à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 : Quotient familial < à 300 1.05 €, Quotient familial de 300 à 400 1.39 €, Quotient familial de 400 à 450 1.58 €, Quotient familial de 450 à 480 1.68 €, Quotient familial > à 480 2.10 €

### Point sur les dossiers en cours

Extension salle CM : l'Architecte des Bâtiments de France a émis un accord général sur le projet, le dépôt du permis de construire est en cours.

TAP et Conseil d'Ecole : Monique TREFEIL, Brigitte LASVIGNE et le Maire font part de plusieurs informations :

- Plusieurs réunions ont eu lieu au sujet des TAP avec les animateurs : rien de particulier ; avec les parents : peu nombreux, les questions ont porté sur les TAP de maternelle ; le fonds d'amorçage de 50 €/an/enfant a été pérennisé.
- Conseil d'Ecole, plusieurs sujets abordés : la discipline à la cantine ; les effectifs de 141 élèves à ce jour, les enfants à partir de 2 ans seront désormais admis et comptés dans les effectifs puisque la commune a été classée en zone de revitalisation rurale (ZRR) ; le goûter de Noël aura lieu le 19.12.2014 et la fête de fin d'année le 26.06.2015.

Vœux 2015 : les vœux sont prévus le samedi 17 janvier 2015 à 18h00 à la salle des fêtes, avec remise de 2 médailles d'honneur.

Bulletin municipal : Jacques HURTAUD informe que la réalisation du bulletin est en cours ; une réunion de la commission communication est programmée le mercredi 10 décembre 2014 à 19h00.

### Compte-rendu des commissions

Conseil Administration EHPAD : le Maire et Monique TREFEIL font part des sujets abordés : le passage des agents en heures continues ; l'embauche d'un contrat aidé pour le ménage mais aussi les soins ; le prix mensuel va légèrement augmenter, mais l'EHPAD de Saint Rome reste toujours un des moins chers du secteur ; la nouvelle directrice de l'établissement prendra ses fonctions au 01.01.2015.

SIAEP : Dominique DEJEAN informe que le tarif de l'eau n'augmentera pas en 2015 et que le renforcement au Rocher de la Cave a été inscrit dans les travaux urgents à réaliser.

### **Questions diverses**

Entraide Cancer : un courrier détaille les actions réalisées par l'association et celles prévues en 2015 ; Monique TREFEIL informe que l'association subventionne 20 heures de ménage ou de soutien lors du retour au domicile après hospitalisation : il est décidé d'en faire mention dans le bulletin municipal.

Mesure de la qualité de l'air intérieur école maternelle : la 1<sup>ère</sup> série de mesures a été réalisée, les résultats sont satisfaisants.

Le prochain CM est fixé au vendredi 30 janvier 2015 à 20h30.

La séance est levée à 21h00.

A Carsac-Aillac, le 5 décembre 2014